

Nouveaux tests en faveur de la continuité écologique sur les cours d'eau du Marais de Dol en 2018

Depuis 2016, le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) présidé par Christophe FAMBON accompagne l'Association des Dignes et Marais de Dol pour restaurer la continuité écologique sur les cours d'eau du Marais de Dol, c'est-à-dire permettre la « circulation des poissons migrateurs et le transport suffisant des sédiments », en particulier pour l'anguille, espèce migratrice emblématique en voie de disparition. Cette action entre dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne dont l'objectif est d'atteindre le bon état des milieux aquatiques dans le Marais de Dol.



Un groupe de travail « Marais de Dol » a été spécialement constitué pour suivre ce dossier. Il rassemble élus, usagers du territoire (Association des Dignes et Marais, Chambre d'Agriculture, Fédération de pêche, Fédération de chasse, associations environnementales...) et services de l'Etat (DDTM35, Agence Française de Biodiversité...).

De février à juin 2017 une première série de tests réalisés sur le Guyoult grâce à la pose de petites cales sur les portes à flot situées à l'exutoire du cours d'eau au Vivier sur mer se sont avérés très concluants puisqu'ils ont démontré une hausse des effectifs d'anguilles pour l'année 2017. Fort de ce

constat, le groupe de travail a donc décidé de poursuivre ce test en 2018 afin de confirmer le rétablissement de la continuité écologique sur le Guyoult et de poursuivre la réflexion sur la réalisation de tests sur d'autres cours d'eau du marais.

Ce mardi 6 mars 2018, le groupe de travail « Marais de Dol » s'est à nouveau réuni à la Maison de la Baie du Vivier-sur-mer afin de définir la feuille de route de 2018. Il en ressort que trois nouveaux cours d'eau - le Canal des Allemands, le Cardequin et la Banche - seront aménagés par l'Association des Dignes et Marais de Dol pour permettre la réalisation de nouveaux tests qui seront accompagnés comme en 2017 d'un suivi des paramètres de conductivité, de température et de niveaux d'eau par le SBCDol. Conjointement, la Fédération de pêche réalisera des pêches électriques et autres suivis complémentaires afin de vérifier les effectifs d'anguilles dans ces cours d'eau.

Guidés par M. Auguste BOURDAIS, Président de l'Association des Dignes et Marais de Dol, les membres du groupe de travail se sont rendus au pied des ouvrages situés sur le Guyoult, le Cardequin et la Banche (portes à flot, vannes secteur...) dont l'association est propriétaire et ont pu apprécier leur fonctionnement.

